

Note sur comment remplir la section Capacité Financière du Formulaire de demande en ligne

1. Informations préliminaires

Comme indiqué dans les lignes directrices à l'intention des demandeurs de l'appel à projets de capitalisation, lors de l'évaluation des propositions, l'autorité de gestion procédera à un contrôle de la capacité financière sur la base des informations contenues dans les documents soumis par les **demandeurs et partenaires privés**. Par conséquent, **aucun contrôle financier ne sera effectué sur les entités publiques, les organismes de droit public ou les organisations internationales**.

Cette note a pour but d'expliquer comment les Demandeurs doivent remplir la section Capacité Financière du formulaire électronique.

Avant de remplir la partie Capacité Financière, il convient de prêter attention aux informations suivantes.

2. Section Demandeur et Partenaires. Le point sur les statuts juridiques.

La capacité financière dépend du statut juridique. En particulier, pour les demandeurs / partenaires publics et les organisations internationales, aucune information financière n'est requise.

Par conséquent, si vous avez sélectionné l'un des statuts juridiques ci-dessous, le formulaire électronique de la section Capacité financière **indiquera automatiquement** que le demandeur / partenaire concerné est «conforme aux critères minimum requis».

Les statuts juridiques concernés sont les suivants:

- «ministère ou autre administration publique nationale»,
- «administration publique régionale ou locale»;
- «organisme de droit public»;
- «Organisation internationale ».

Si le statut juridique sélectionné est "Entreprise ou autre opérateur économique", vous devez cocher la case "profit" pour pouvoir éditer la partie Compte de Résultats des tableaux financiers de la section Capacité financière.

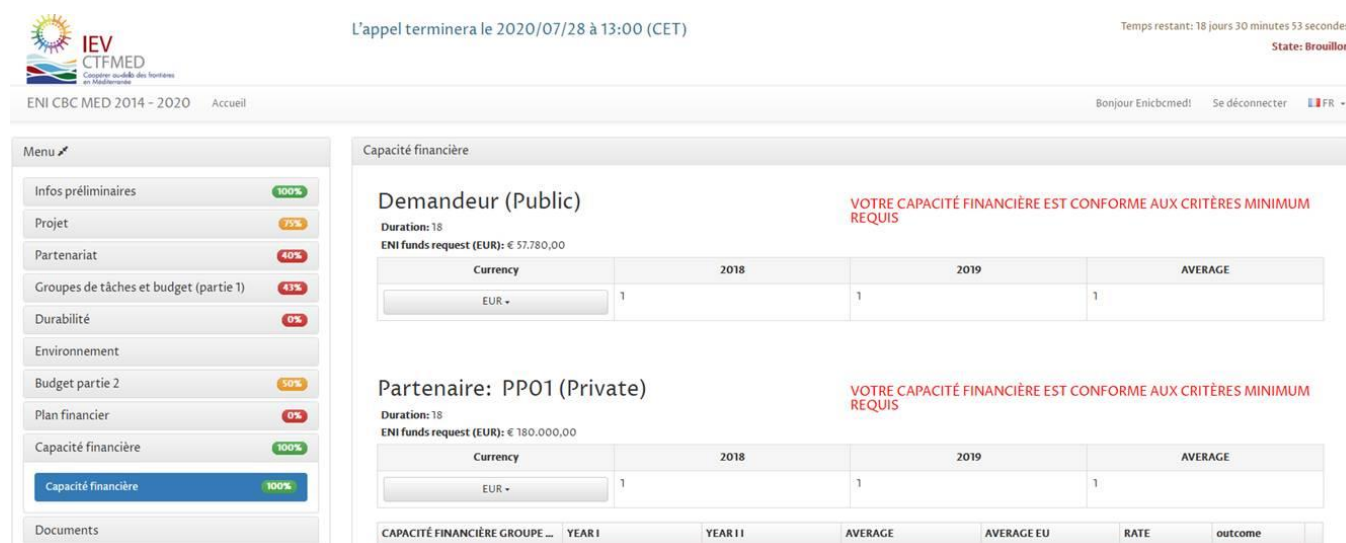
Dans le cas où vous choisissez comme statut juridique "autre (veuillez préciser)", si l'organisation est équivalente à un organisme public, vous devez cocher la case "équivalent à un organisme public". Étant donné que le statut juridique dépend de la législation nationale du pays concerné, vous pouvez contacter le [Point de Contact National](#) concerné afin de vérifier le bon choix parmi la liste des statuts juridiques.

Veillez noter que le statut juridique sera vérifié lors du contrôle d'éligibilité des projets ayant obtenus les meilleurs classements après l'évaluation qualitative. Si lors de ce contrôle, sur la base des pièces justificatives à fournir sur demande de l'autorité de gestion, le statut juridique sélectionné n'est pas correct, l'autorité de gestion peut demander à fournir des informations sur la capacité financière, selon les cas.

Dans la section Capacité financière, les demandeurs privés qui ne respectent pas les critères minimaux définis (voir le paragraphe 5.6 Évaluation de la capacité financière des Lignes directrices à l'intention des demandeurs) verront apparaître un message indiquant que «**VOTRE ORGANISATION EST CONSIDÉRÉE À RISQUE, VOUS NE POUVEZ PAS DÉPOSER LE PROJET SUR CET APPEL**». Dans ce cas, un message d'erreur apparaîtra également dans la partie financière dans la section «soumettre» après avoir appuyé sur le bouton «valider». Dans ce cas, le demandeur ne pourra pas soumettre la proposition.

3. La section Capacité Financière sur le Formulaire de demande en ligne

La section Capacité Financière est disponible dans le menu principal. Elle est **disponible uniquement lorsque vous avez introduit les informations pertinentes sur le statut du demandeur / partenaire et une fois que vous avez terminé le budget (les parties 1 et 2 du budget)**.



ENI CBC MED 2014 - 2020 Accueil

L'appel terminera le 2020/07/28 à 13:00 (CET)

Temps restant: 18 jours 30 minutes 53 secondes
State: Brouillon

Bonjour Enicbcmcd! Se déconnecter FR -

Menu

- Infos préliminaires 100%
- Projet 72%
- Partenariat 40%
- Groupes de tâches et budget (partie 1) 41%
- Durabilité 0%
- Environnement
- Budget partie 2 50%
- Plan financier 0%
- Capacité financière 100%
- Capacité financière 100%
- Documents

Capacité financière

Demandeur (Public) VOTRE CAPACITÉ FINANCIÈRE EST CONFORME AUX CRITÈRES MINIMUM REQUIS

Duration: 18
ENI funds request (EUR): € 57.780,00

Currency	2018	2019	AVERAGE
EUR -	1	1	1

Partenaire: PPO1 (Private) VOTRE CAPACITÉ FINANCIÈRE EST CONFORME AUX CRITÈRES MINIMUM REQUIS

Duration: 18
ENI funds request (EUR): € 180.000,00

Currency	2018	2019	AVERAGE
EUR -	1	1	1

CAPACITÉ FINANCIÈRE GROUPE ...	YEAR I	YEAR II	AVERAGE	AVERAGE EU	RATE	outcome

Figure 1: La section Capacité Financière

En règle générale, rappelez-vous que le formulaire électronique a été conçu pour que chaque section du menu soit complétée de manière séquentielle.

4. Selection de la devise

Avant d'indiquer les montants dans les tableaux de capacité financière, **les demandeurs doivent sélectionner la devise dans laquelle leurs comptes annuels ont été élaborés**. En sélectionnant la devise, le formulaire électronique affichera automatiquement le taux de conversion en Euro de la devise sélectionnée pour 2018 et 2019, ainsi que le taux de conversion moyen pour ces deux années. Le taux moyen de conversion sera utilisé par le formulaire électronique pour convertir automatiquement en euros les montants introduits dans d'autres devises.

Par conséquent, les tableaux Bilans et Compte de résultat **doivent être complétés avec les montants dans la devise d'origine.**

Partenaire: PP01 (Private)

VOTRE CAPACITÉ FINANCIÈRE EST CONFORME AUX CRITÈRES MINIMUM REQUIS

Duration: 18

ENI funds request (EUR): € 180.000,00

Currency	2018	2019	AVERAGE
EUR ▾	1	1	1

Figure 2: Sélection de la devise

Le demandeur n'aura pas à indiquer la durée ni le montant des fonds IEV demandés car ils sont fournis directement par le formulaire électronique.

5. Informations financières à fournir

Les informations à fournir **doivent correspondre** aux bilans des deux dernières années qui coïncident généralement avec 2019 (année II) et 2018 (année I), mais d'autres combinaisons sont possibles si l'exercice 2019 n'a pas encore été audité / clôturé ou si l'entité n'a pas un exercice financier correspondant à l'année calendaire¹. Ceci est conforme aux exigences énoncées dans les Lignes directrices à l'intention des demandeurs, qui prévoient que les organisations privées sont éligibles au programme IEV CTF MED à condition qu'elles soient établies au moins deux ans avant la date de lancement de l'appel à propositions (6 mai 2020).

Une définition de chaque concept financier est disponible à la fin de cette note.

Si le bilan 2019 n'a pas encore été approuvé, vous pouvez indiquer le budget prévisionnel.

La page affiche pour chaque organisation privée le message "Le demandeur doit veiller à enregistrer les informations (au bas de la page) afin de

Comme prévu ci-dessus, chaque demandeur / partenaire privé doit remplir une grille d'auto-évaluation dans le formulaire électronique.

Organismes à but lucratif (telles que des entreprises, etc.)

Pour les entités à but lucratif, un contrôle financier sera effectué sur la base de **4 ratios financiers**: taux de liquidité, taux d'endettement, taux de dépendance par rapport à la subvention et taux de profit.

1) **Taux de liquidité**: actifs à court terme / passifs à court terme. Ce rapport **doit être supérieur à 1**

2) **Taux d'endettement**: [Provisions+Passif à court terme + dettes à long terme] / Total des actifs. Ce rapport **doit être inférieur à 0,8**

3) **Taux de dépendance à la subvention**: [Contribution IEV requise / 2,5² ou 2] / Fonds propres y compris les réserves. Ce rapport **doit être inférieur à 1**.

¹ Ceci est le cas, par exemple, pour des entités ayant un exercice financier allant de Juillet à Juin.

² 2,5 dans le cas d'un projet de 30 mois et 2 dans le cas d'un projet de 24 mois

4) **Taux de profit**: Total des revenus - Frais de personnel - Autres frais de fonctionnement + Résultat financier net³ + Éléments extraordinaires nets⁴ - Impôts sur les bénéfiques. Ce taux **doit être positif**.

Toutes ces quantités doivent être indiquées dans les cellules en blanc, comme indiqué dans les deux figures ci-dessous. Les **cellules en gris ne peuvent pas être modifiées** par le demandeur car elles sont automatiquement calculées par le formulaire électronique.

CAPACITÉ FINANCIÈRE GROUPE RELATIF A...	YEAR I	YEAR II	AVERAGE	AVERAGE EU	RATE	outcome
Actif immobilisé net	500000	500000	€ 500.000,00	€ 172.973,22		
Actif courant	300000	400000	€ 350.000,00	€ 121.081,26		
Liquidités et équivalents	200000	100000	€ 150.000,00	€ 51.891,97		
TOTAL DES ACTIFS DU BILAN			€ 1.000.000,00	€ 345.946,44		
Fonds propres y compris les réserves	600000	650000	€ 625.000,00	€ 216.216,53		
Provisions	0	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00		
Dettes à long-terme	200000	150000	€ 175.000,00	€ 60.540,63		
Passif courant	200000	200000	€ 200.000,00	€ 69.189,29		
TOTAL DES PASSIFS DU BILAN			€ 1.000.000,00	€ 345.946,44		
CAPACITÉ FINANCIÈRE GROUPE RELATIF A...					1,750	OK
<i>Résultat Code CF</i>					0,375	OK
RESULTAT ET TOTAL OPERATIONS					1,818	NOT IN LINE WITH T...

Figure 3: Bilan

Les demandeurs principaux vérifieront que, pour chaque partenaire privé, le total des actifs est égal à la somme du total des passifs et des fonds propres y compris les réserves.

TOTAL DES PASSIFS DU BILAN CAPACITÉ FI...	YEAR I	YEAR II	AVERAGE	AVERAGE EU	RATE	outcome
Recettes totales	0	0	€ 0,00	€ 0,00		
Cout de personnel	0	0	€ 0,00	€ 0,00		
Autres couts opérationnels	0	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00		
Profit opérationnels			€ 0,00	€ 0,00		
Résultat financier net/charges	€ 500,00	€ 0,00	€ 250,00	€ 86,49		
Résultats exceptionnels nets	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00		
Impôts sur les bénéfiques	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00		
Profits/pertes sur la période			€ 250,00	€ 86,49		
Marge opérationnelle					86,487	OK

Figure 4: Compte de résultats

La capacité financière des entités à but non lucratif

Un contrôle financier sera effectué sur la base de **3 ratios financiers**: taux de liquidité, taux d'endettement, taux de dépendance de la subvention et taux de profit.

Taux de liquidité: actifs à court terme / passifs à court terme. Ce rapport **doit être supérieur à 1**.

Taux d'endettement: [Passif à court terme + dettes à long terme] / Total de l'actif. Ce ratio **doit être inférieur à 0,8**

Taux de dépendance à la subvention: [Contribution IEV requise / 2,5 ou 2] / Subventions.

Bien entendu, en raison de leur nature non lucrative, aucun taux de profit n'est calculé.

Il est important de noter que le **total des subventions nécessaires pour estimer le taux de dépendance**

³ Ce montant peut soit être positif ou négatif

⁴ Ce montant peut soit être positif ou négatif

de la subvention devra être indiqué à la ligne «Fonds propres y compris les réserves» du bilan.

6. Résultats de la capacité financière

Une fois les tableaux financiers de chaque demandeur / partenaire remplis, le formulaire électronique affiche automatiquement le résultat de l'analyse financière en fonction des ratios. Ce message peut être:

Demandeur:

- Les **organismes privés à but lucratif** agissant en tant que demandeurs **doivent satisfaire 3 des 4 critères** ci-dessus pour être financés.
- Les **organismes privés à but non lucratif** agissant en tant que demandeurs **doivent satisfaire à 2 des 3 critères** ci-dessus pour être financés.

Si ces conditions sont remplies le message suivant sera affiché:

“VOTRE CAPACITÉ FINANCIÈRE EST CONFORME AUX CRITÈRES MINIMUM REQUIS”

Si cette condition n'est pas remplie, la proposition sera rejetée sur cette seule base. Afin d'empêcher la soumission de la proposition lorsque **le demandeur à but lucratif** ne satisfait pas 3 critères sur 4 ou le **demandeur à but non lucratif** ne satisfait pas 2 critères sur 3, le message suivant s'affiche:

“VOTRE ORGANISATION EST CONSIDÉRÉE À RISQUE, VOUS NE POUVEZ PAS DÉPOSER LE PROJET SUR CET APPEL”

De plus, si le demandeur essaie de soumettre la proposition, il recevra un message d'erreur (voir ci-dessous).

Partenaires:

a. Résultats: satisfaction des critères

- **Organismes à but lucratif** agissant en tant que partenaire **devront remplir 3 critères sur 4** afin d'être financés.
- **Organismes à but non lucratif** agissant en tant que partenaire **devront remplir 2 critères sur 3** afin d'être financés.

Si les conditions sont remplies, le message suivant s'affichera:

“VOTRE CAPACITÉ FINANCIÈRE EST CONFORME AUX CRITÈRES MINIMUM REQUIS”

b. Résultats: non satisfaction des critères

- **Organismes à but lucratif** agissant en tant que partenaire **ne remplissant pas 3 critères sur 4** seront considérées à risque;

- **Organismes à but non lucratif** agissant en tant que partenaire **ne remplissant pas 2 critères sur 3** seront considérées à risque;

Dans ces cas le message suivant sera affiché:

“VOTRE ORGANISATION EST CONSIDÉRÉE À RISQUE”

7. Vérification de l'éligibilité

Pour les projets ayant obtenus les meilleurs classements après l'évaluation qualitative, l'autorité de gestion vérifiera l'éligibilité des demandeurs et des partenaires. Cette vérification inclura la vérification du statut juridique et des comptes annuels de chaque demandeur / partenaire. En particulier, **l'autorité de gestion vérifiera si les informations fournies dans la proposition soumise sont conformes aux documents justificatifs.**

Par conséquent, avant la soumission, les demandeurs principaux et les partenaires s'assurent qu'ils ont sélectionné le statut juridique approprié et qu'ils ont indiqué, dans la section capacité financière, des montants qui seront facilement identifiables par l'autorité de gestion lors du contrôle de leurs comptes annuels. Dans le cas où un chiffre indiqué dans la section capacité financière est la combinaison d'au moins 2 éléments des comptes financiers, le demandeur ou le partenaire veillera à ce que cette combinaison puisse également être retrouvée facilement dans leurs comptes financiers.

Afin de compléter la section capacité financière, le demandeur principal et ses partenaires utiliseront les deux derniers comptes annuels **dûment audités**. S'ils n'ont pas l'obligation légale de vérifier les comptes, **les données financières seront extraites des comptes annuels non audités signés par le représentant légal**. Les comptes annuels audités ou les comptes annuels non audités signés par le représentant légal seront dûment requis par l'autorité de gestion pour pouvoir effectuer la vérification de l'éligibilité. Le demandeur principal veillera à ce que les montants utilisés pour le contrôle de la capacité financière soient clairement mis en évidence.

8. Définitions des concepts financiers

Actif immobilisé net: ce sont les immobilisations corporelles après déduction des amortissements cumulés. Ils comprennent généralement des bâtiments, des équipements et / ou des participations dans des filiales.

Actif courant: tous les autres actifs ayant une échéance inférieure à un an, à l'exception des espèces et quasi-espèces fournies sur une ligne distincte. En règle générale, il s'agit de comptes clients, de stocks et / ou de charges payées d'avance.

Fonds propres y compris les réserves: représente le total du capital, des bénéfices non répartis, du résultat net de la période et des autres réserves éventuelles.

Provisions: concernent généralement les coûts des engagements de retraite ou les risques juridiques. La plupart du temps, le montant exact et / ou le bénéficiaire ne sont pas connus.

Dettes à long terme: partie du passif dont l'échéance est supérieure à un an.

Passif courant: sont les dettes dont l'échéance est inférieure à un an, y compris la partie de la dette financière exigible dans moins d'un an et les intérêts courus correspondants ou les découverts bancaires à court terme.

Bilan: vérifiez que le total de l'actif est égal au total du passif + fonds propres y compris les réserves.

Recettes totales: recettes générées par les activités opérationnelles (p. Ex. Ventes, subventions reçues, etc.).

Coûts du personnel: indiquez le coût total du personnel employé, à savoir les salaires et traitements, ainsi que les avantages sociaux correspondants.

Autres coûts opérationnels: coûts restants liés aux activités d'exploitation.

Résultat financier net: produits financiers générés (par exemple, intérêts créditeurs, etc.) sous déduction des frais financiers (par exemple, intérêts payés, etc.).

Résultats exceptionnels nets: profits ou pertes générés par des éléments extraordinaires. Ceux-ci doivent être classés comme tels dans la politique comptable de votre organisation et dans les principes comptables généralement acceptés de votre autorité nationale.

Impôts sur les bénéfices: impôts prélevés sur les revenus nets générés par votre organisation.